

1
14
9
René FONVIEILLE
Président à la Cour d'Appel

LE PALAIS DU PARLEMENT
DE DAUPHINÉ
ET SON EXTRAORDINAIRE ARCHITECTE
Pierre BUCHER

*Procureur Général du Roy
Doyen de l'Université de Grenoble
(1510 - 1576)*



ÉDITIONS DIDIER-RICHARD
GRENOBLE

2L
3BA

LE PALAIS DU PARLEMENT
DE DAUPHINÉ
ET SON EXTRAORDINAIRE ARCHITECTE
Pierre BUCHER

354

8°²⁷
Lh
88401

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637



René FONVIEILLE

Président à la Cour d'Appel

LE PALAIS DU PARLEMENT
DE DAUPHINÉ

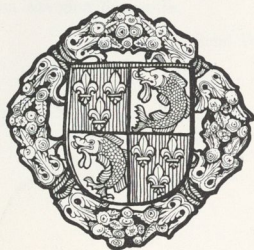
ET SON EXTRAORDINAIRE ARCHITECTE

Pierre BUCHER

Procureur Général du Roy

Doyen de l'Université de Grenoble

(1510-1576)



ÉDITIONS DIDIER-RICHARD

GRENOBLE



DU MEME AUTEUR

- « La Seigneurie et la Ville de Hesdin depuis le xii^e siècle jusqu'à la destruction de la ville (1553) ». A Lille, E. Raoust, 1938 (Grande médaille d'Or de l'Académie d'Arras).
- « Une famille de céramistes flamands au service des ducs de Bourgogne ». *Cahiers de la Céramique et des Arts du feu* (n° 21), édités par le Musée de Sèvres.

A MONSIEUR MAURICE DOUBLET,

*Préfet de l'Isère,
Officier de la Légion d'honneur,*

Je dédie ce livre,
qui parle

du plus beau monument de ce Dauphiné,
à qui il a donné
tant de preuves d'attachement et de dévouement,
et d'un homme extraordinaire
à qui il ressemble
par son énergie, sa ténacité, son courage
et son élévation de pensée.

René FONVIELLE.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PH.D. THESIS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PH.D. THESIS
THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PH.D. THESIS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PH.D. THESIS
THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PH.D. THESIS
THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PH.D. THESIS
THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PH.D. THESIS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

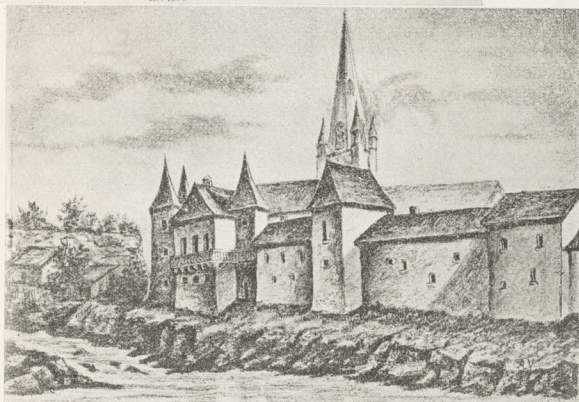


Gravé par J. de la Haye. D'après un dessin de J. de la Haye.

L. de la Haye del. J. de la Haye sculp.

VUE DE L'ANCIEN GRENOBLE

EN 1600



Le vieux Palais du Parlement, sur les bords de l'Isère, suivant une estampe ancienne.

L'église Saint-Jean, construite au x^e siècle et détruite en 1552. Elle s'élevait face au Palais, au milieu de l'actuelle place Saint-André.



INTRODUCTION

Celui qui, admirant la beauté des pierres du passé, ne reste pas insensible à ce qu'elles peuvent contenir de mystère, est attiré par le vieux Palais du Parlement de Dauphiné.

L'union harmonieuse, dans sa façade, de la sobre élégance des gâbles et des pinacles de l'époque gothique avec la gracieuse richesse de l'ornementation de la Renaissance frappe immédiatement le regard, qui s'y repose ensuite pour en admirer les détails.

Si le visiteur, après avoir contemplé à l'intérieur des œuvres des xv^e, xvi^e et xvii^e siècles, se reprend à penser au monument qui constitue le joyau architectural du Dauphiné, il ne manque pas de se poser la question de savoir qui l'a fait surgir au cœur de la vieille cité de Grenoble.

Si la question reste sans réponse pour la partie gothique, dont les auteurs resteront toujours dissimulés dans les ténèbres de l'histoire, il n'en est pas de même pour la partie édifiée pendant l'époque de la Renaissance. Ici le voile se déchire en partie, laissant cependant une part d'inconnu qui incite à se pencher sur le passé pour essayer de le percer.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que celui qui aime le Palais du Parlement s'arrête dans l'ancien passage de la Cour des Comptes devant le fronton d'une porte sur lequel sont entrelacées des lettres en un monogramme mystérieux (PL. IX).

Il ne fait pas de doute que ce sont les initiales de celui qui a créé cette œuvre admirable. Devant cette énigme, la plupart des historiens sont restés silencieux, d'autres ont donné des réponses différentes.

Nous dirons pourquoi, à notre tour, nous croyons pouvoir répondre en attribuant cette œuvre à Pierre Bucher, personnage hors de pair, dont l'activité

débordante dans des domaines très différents et le caractère passionné ont marqué la vie dauphinoise pendant une grande partie du xvi^e siècle.

Ses compatriotes le distinguèrent très tôt pour lui confier par élection les fonctions de Capitaine général de la Milice dans lesquelles il prit l'expérience des armes, qu'il utilisa plus tard pour essayer d'organiser la résistance contre les troupes du baron des Adrets.

Puis le roi, l'ayant apprécié dans diverses missions que les Grenoblois lui avaient confiées pour la Cour de France, le nomma Procureur général auprès du Parlement de Dauphiné. Il y exerça ses fonctions, au milieu des heurts et des passions, à l'époque trouble et troublée des guerres de Religion, qui vit ses manifestations courageuses et parfois outrancières.

Ce magistrat, véritable combattant à la tête des factions catholiques, banni du Dauphiné et exilé pendant un certain temps, fut, ce qui constitue un étrange paradoxe, le sage doyen de la vieille Université de Grenoble qu'il contribua à créer, administra pendant plus de vingt ans et défendit avec énergie, sans pouvoir empêcher sa disparition au profit de l'Université de Valence, menée à la victoire par l'intrépide évêque Jean de Montluc.

Bucher était un homme extraordinaire, puisque, en outre, il fut le merveilleux architecte de la plus belle partie du Palais, qui abrita somptueusement l'ancienne Chambre des Comptes et le Parlement de Dauphiné, ainsi que le délicat sculpteur qui laissa sur ses murs la marque de son génie artistique.

**

Quelques aperçus sur son activité ont fait l'objet du Discours de Rentrée à l'Audience Solennelle de la Cour d'Appel de Grenoble le 16 septembre 1963.

Nous y avons ajouté d'importants développements qui n'avaient pu prendre place dans ce genre d'exposé. Nous sommes heureux d'y faire figurer le texte des allocutions de M. Steck, Procureur général près la Cour d'Appel de Grenoble, et de M. Lecouffe, Premier Président, qui, avec beaucoup de talent, ont su tracer, en un puissant raccourci, le portrait de Pierre Bucher.

Pour nous, c'est aussi l'occasion de faire mieux connaître aux Dauphinois un de leurs grands ancêtres et de leur rappeler, par quelques descriptions et surtout par de belles photographies, la richesse artistique que constitue le Palais de Justice de Grenoble.

René FONVIELLE.

Allocution de Monsieur Steck

Procureur général près la Cour d'Appel de Grenoble

En votre nom et en mon nom personnel, je suis heureux de pouvoir adresser à M. le Conseiller Fonvieille les plus sincères et les plus chaleureuses félicitations pour son discours si documenté qui apporte à l'histoire judiciaire de Grenoble une précieuse et enrichissante contribution.

Grâce à notre collègue, à son savoir, à son talent et à ses recherches, nous avons vu revivre, pour notre plus grand plaisir, la figure singulière de Pierre Bucher, Procureur général du Roy, Promoteur et Doyen permanent de l'Université de Grenoble, Architecte et Sculpteur du Palais, une des plus curieuses de ce Parlement du Dauphiné qui était, on vous l'a dit, dans la hiérarchie le 3^e Parlement de France et dont nous sommes, n'est-il pas vrai, les lointains héritiers !

Mais l'étude de M. le Conseiller Fonvieille mérite également d'être louée en ce qu'elle correspond bien à l'esprit d'analyse de notre époque qui tend à montrer la psychologie des hommes plus que l'attitude des personnages, se plaisant à les présenter, si l'on peut dire, en déshabillé, avec leurs qualités et avec leurs défauts, avec leurs mœurs comme avec leurs vertus.

Ainsi, dépouillé de ses solennels habits, nous avons vu ce haut et docte magistrat à l'activité débordante, pénétré de l'importance de ses fonctions, jaloux de ses prérogatives, fier de sa préséance, érudit, amateur d'art. Mais aussi partisan irréductible, intolérant, ardent et courageux jusqu'à l'extrême, toujours prêt pour la lutte lorsqu'il estimait que les grands intérêts de la Justice, de la Religion, de sa Province ou de l'Université se trouvaient en péril.

Certes la personnalité hors série de Pierre Bucher, comme les rares qualités de l'artiste, méritaient d'être évoquées. Elles l'ont été magistralement et notre collègue, par son étude si vivante (et je dirai même si passionnante) de ce haut magistrat, réinséré parfois dans l'ambiance particulièrement cruelle des guerres de Religion dont on ne pouvait le dissocier, a droit, avec la gratitude des érudits, à nos plus vifs compliments.

Allocution de Monsieur Lecouffe

Premier Président de la Cour d'Appel de Grenoble

Il est bien connu que les historiens, qui s'attachent à raconter la vie d'un personnage, se gardent mal de l'aimer. Ainsi tel grand homme ou telle grande dame du passé, que traditionnellement on juge sévèrement, bénéficie tardivement d'une appréciation indulgente, voire d'une réhabilitation. Et pourrait-on affirmer qu'un tel jugement longuement médité ne mérite pas d'être respecté autant que la tradition, simplificatrice, parfois abusive.

La tâche que vous avez entreprise pour notre plaisir, et menée à bien, Monsieur le Conseiller, ne présentait pas les mêmes caractères, bien que ce fût aussi œuvre d'historien. Vous ne vous heurtiez à aucun préjugé; vous aviez à nous parler de l'œuvre d'un homme inconnu de nous tous, ou presque. Pour ce faire, vous vous êtes livré à d'actives recherches. Nous savions que vous aimiez ce travail. En d'autres temps et lieux vous avez fouillé d'autres archives. Et je sais que vous avez pris goût à cette chasse au document. Visiblement, vous avez, vous aussi, été conquis par votre personnage, mais vous n'avez pas manqué de noter les aspects fâcheux de son activité. Vous méritez donc la palme d'historien objectif.

La vie avait comblé cet homme. Vous nous l'avez montré faisant carrière dans la magistrature, l'architecture, l'enseignement. C'est assurément très remarquable. Bien entendu, il n'est pas rare d'avoir une activité secondaire choisie non par dégoût de l'occupation principale, mais par besoin de s'évader des problèmes quotidiens et, peut-être parfois, pour apaiser le regret de ne pas avoir fait de ce dérivatif l'objet essentiel de sa vie.

Il est déjà moins fréquent de rencontrer un homme qui se soit distingué dans une double activité : Viète et Fermat, qui ont fait avancer la science des mathématiques et qui étaient tous deux conseillers au Parlement, ne sont connus que par leur œuvre mathématique; magistrats, ces hommes devenus célèbres

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE ALLIER
A GRENoble.

LES HÉLIOGRAVURES
ONT ÉTÉ TIRÉES PAR LES
ETS BRAUN ET CIE
A MULHOUSE.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

